

**2008/332 - Attribution de subventions d'un montant global de 5 000 € à des associations étudiantes et à des organismes de l'enseignement supérieur pour l'organisation de manifestations culturelles, sportives et citoyennes en milieu universitaire** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 16/06/2008, p. 1191)

Rapporteur : M. ARRUE Jean-François

(Adopté.)